

**Message du président du Conseil d'Etat
à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise
le 1^{er} Mars 2006**

Révolution !

La révolution neuchâteloise du 1^{er} mars 1848 a apporté au peuple neuchâtelois la liberté, la République et la soif de projets. La liberté, c'est le droit de décider où l'on va, ce que l'on fait et ce que l'on dépense. La République, c'est la volonté d'octroyer les mêmes droits et les mêmes devoirs à toutes et à tous. La soif de projets c'était - durant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, sous l'effet du développement industriel et du progrès technique - l'explosion de réalisations d'envergure. Ainsi, en quelques dizaines d'années, drainages, électrification, routes et chemins de fer, école secondaire ont été réalisés dans tout le canton.

Aujourd'hui, 158 ans plus tard, la liberté et les principes républicains de justice sont menacés par des finances désastreuses. La soif de projets s'est engourdie dans un individualisme égoïste et dans un nombrilisme idiot. L'esprit de clocher autosatisfait et les certitudes de l'ignorance nous ont conduits dans une impasse financière crasse qui plombe le moral et étouffe les meilleures volontés.

Pour s'en sortir, crions à nouveau : "Révolution!". Refaisons la révolution pour retrouver la soif de projets, la soif d'apprendre, la soif d'entreprendre, la soif des autres, la soif de justice et de solidarité. Engageons-nous dans une deuxième révolution neuchâteloise: la révolution des esprits. Car c'est bel et bien dans la tête de chaque Neuchâteloise et de chaque Neuchâtelois que se prépare l'avenir du canton.

Dépassons la certitude que nous avons le meilleur passé allié à la modestie calviniste de n'en rien laisser paraître et construisons un avenir de projets basés sur nos véritables atouts et sur une volonté collective ravivée.

Cet avenir de projets, c'est celui que prépare le gouvernement, c'est celui qu'il a commencé à réaliser.

Cet avenir de projets passe d'abord par des finances des collectivités publiques saines, car sans elles il n'y a ni avenir autonome du canton de Neuchâtel, ni justice sociale, ni liberté, ni principes républicains. C'est pour cela que le Conseil d'Etat tape fort et vite. Ca fait mal, mais il y a urgence. C'est pourquoi la réorganisation de l'Etat et des communes est nécessaire au travers d'exemples multiples comme la fusion de services et administrations publiques, l'adaptation des institutions judiciaires, l'égalité devant l'impôt, la simplification de l'accueil de la petite enfance, mais aussi de l'enfance, la simplification des procédures administratives ou encore la responsabilisation des milieux privés dans la promotion économique et touristique.

Mais l'avenir de projets, c'est aussi l'emploi. C'est faire fructifier notre meilleur atout, l'inventivité scientifique et la créativité technologique via un centre international des microtechniques. L'emploi, c'est encore et toujours, la promotion économique, soutien des entreprises indigènes et exogènes, créatrices de richesses et de places de travail. C'est se singulariser dans une économie mondiale qui ignore logiquement les frontières et dans laquelle Neuchâtel seul ne peut pas imposer sa loi.

L'avenir de projets, c'est aussi la promotion du canton par le tourisme et les valeurs culturelles comme l'inscription des villes du Haut au patrimoine de l'humanité ou encore la valorisation de l'identité neuchâteloise historique, le temps.

L'avenir de projets, c'est après l'ouverture au réseau autoroutier suisse, l'ouverture du canton à l'Europe et à la Franche-Comté en termes de communications et c'est le réseau intérieur Transrun.

L'avenir de projets, c'est une insertion sociale et professionnelle qui prime sur l'action sociale, étape qui doit être temporaire et précéder le retour à l'autonomie financière et à l'épanouissement personnel.

Cet avenir de projets ne peut être celui du seul Conseil d'Etat. Ce ne peut être que celui de l'ensemble des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, qui ont pour cela à exprimer leur volonté, leur foi en l'avenir, la liberté et la République démocratique, laïque, sociale et garante des droits fondamentaux.

Mesdames et Messieurs, en ce 1^{er} Mars 2006, c'est à une révolution que vous invite le Conseil d'Etat. Une révolution pacifiste au sortir de laquelle les Neuchâteloises et Neuchâtelois auront renforcé leur liberté, leur République et leur soif de projets.

Dès aujourd'hui, au nom du Conseil d'Etat, je vous remercie de votre engagement et vous réitère toute la confiance que le gouvernement a dans l'avenir du canton et dans les femmes et les hommes qui en constitue la richesse essentielle.

Seules les paroles font foi !

Neuchâtel, le 1^{er} mars 2006